



AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

CABINET
ADHÉRENT



AUDECIA
EXPERTS EN CROISSANCE

S.A.S. 2SMA
14 RUE DU COMMERCE
49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2025

Certifié conforme

Signé par :


ACC15D7456B44A5...

4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €

COMPTES ANNUELS

S.A.S. 2SMA	BILAN ACTIF ANC2022-06
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	999,16	999,16				
Autres immobilisations corporelles	11 745,70	6 666,11	5 079,59	0,28	5 398,62	0,33
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Participation						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	17 192,00		17 192,00	0,96	17 388,00	1,05
Prêts						
Autres immobilisations financières	250,00		250,00	0,01	250,00	0,02
Total de l'actif immobilisé (III)	30 186,86	7 665,27	22 521,59	1,25	23 036,62	1,40
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	697 590,31	956,04	696 634,27	38,80	623 919,05	37,89
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	958,63		958,63	0,05		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	8 958,00		8 958,00	0,50		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 111,56		14 111,56	0,79	31 454,53	1,91
. Autres	212,98		212,98	0,01	2 640,00	0,16
Charges constatées d'avance	708,00		708,00	0,04	28 493,00	1,73
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres	279 257,83		279 257,83	15,55	278 515,14	16,87
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	772 051,06		772 051,06	43,00	662 650,33	40,14
Total de l'actif circulant (IV)	1 773 848,37	956,04	1 772 892,33	98,75	1 627 672,05	98,60

Fiduciaire Audit Conseil

S.A.S. 2SMA

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2025				31/12/2024	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 804 035,23	8 621,31	1 795 413,92	100,00	1 650 708,67	100,00

S.A.S. 2SMA**BILAN PASSIF ANC2022-06**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 200 000,00)	200 000,00	11,14	200 000,00	12,12
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	20 000,00	1,11	20 000,00	1,21
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	513 413,75	28,60	431 490,47	26,14
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	255 050,38	14,21	281 923,28	17,08
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	988 464,13	55,05	933 413,75	56,55
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	575,95	0,03	393,08	0,02
Emprunts et dettes financières diverses			74 016,43	4,48
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	762 103,06	42,45	560 086,53	33,93
Dettes fiscales et sociales	38 688,98	2,15	51 865,95	3,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 581,80	0,31	30 932,93	1,87
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	806 949,79	44,95	717 294,92	43,45
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	1 795 413,92	100,00	1 650 708,67	100,00

Fiduciaire Audit Conseil

2SMA

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 14 avenue du Commerce
49130 STE GEMMES SUR LOIRE
807 874 227 RCS ANGERS
(La « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 juin,
A 9 heures,

La société VACEM, société à responsabilité limitée au capital de 950 010 euros, dont le siège social se situe 15 rue Colbert, 49000 ANGERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 938 798 097, représentée par Monsieur Emmanuel VAUTIER, son gérant.

Associée Unique et Présidente de la société 2SMA,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société VACEM, Associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Prime exceptionnelle de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 255 050,38 euros de la manière suivante :

. A titre de **dividende** global à l'Associée Unique 200 000,00 euros
Soit 20,00 euros par action

. Le solde, soit 55 050,38 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 568 464,13 euros.

Paraphe
EV

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158)
31/12/2024	200 000,00 euros	-	200 000,00 euros
31/12/2023	20 000,00 euros	-	20 000,00 euros
31/12/2022	20 000,00 euros	-	20 000,00 euros

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve le versement d'une prime exceptionnelle au titre de ses fonctions de Présidente pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui s'est élevée à un montant de 36 000 euros et a été versée le 31 décembre 2025.

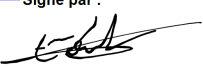
CINQUIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

oOo

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société VACEM
Monsieur Emmanuel VAUTIER

Signé par :

ACC15D7456B44A5...

2SMA
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 14 avenue du Commerce
49130 STE GEMMES SUR LOIRE
807 874 227 RCS ANGERS
(La « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 255 050,38 euros de la manière suivante :

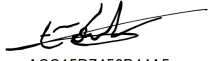
. A titre de **dividende** global à l'Associée Unique 200 000,00 euros
Soit 20,00 euros par action

. Le solde, soit 55 050,38 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 568 464,13 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.
Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158)
31/12/2024	200 000,00 euros	-	200 000,00 euros
31/12/2023	20 000,00 euros	-	20 000,00 euros
31/12/2022	20 000,00 euros	-	20 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente

Signé par :

ACC15D7456B44A5...